

ATTESTATION DE RESIDENCE

Résidents camping du Botza

Le Camping du Botza atteste que :

- La personne ci-dessous est bien résidente à l'année au Camping du Botza et que le Botza est bien son domicile principal.
- L'habitation occupée par la personne ci-dessous est bien reliée au réseau d'eau et d'égouts ainsi qu'à l'électricité

Nom
Prénom
Date de naissance
Nationalité
Date d'arrivée
Adresse précédente
.....

Autres membres du ménage :

Conjoint/Concubin :
Date de naissance :

Enfant(s)

Nom	Prénom	D. de naissance	Nationalité

Vétroz le :

Pour le Camping du Botza
Revaz Jean-Nicolas

A joindre : Copie du contrat de location

Les départs doivent être annoncés auprès du contrôle des habitants de la Commune de Vétroz